



## COMPTE-RENDU N°4 DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 14 AVRIL 2015

L'an deux mil quinze, le 14 avril à 18h30

Le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de Montpon, sous la Présidence de Monsieur Jean-Paul LOTTERIE, Président.

Date de convocation : le 7 avril 2015

**PRESENTS** : MM. SEGONZAC – GUERIN – PIEDFERT – GONTHIER – VERGNAUD – TALIANO – DEJEAN – BASTID – PILET – CHAUSSADE – GUILLAUME – DELIBIE – RICHARD – GABRIEL – WILLIAMS – LAGOUBIE – AUXERRE RIGOULET – SALAT – CABROL – GIMENEZ – DUHARD – LACHAIZE – CABIROL – DUFOURGT – LEY – DARRACQ – LAULANET – GALON.

**EXCUSES / ABSENTS** : MM. BLIN – MARCADIER (procuration Mme GIMENEZ) – BORDERIE (procuration M. LACHAIZE).

Secrétaire de séance : M. Jean Claude BASTID.

Après l'appel, Monsieur le Président informe l'assemblée des décisions prises dans le cadre de la délégation du Conseil Communautaire :

- Signature d'un marché de maîtrise d'œuvre d'un montant de 62580.90€ HT pour la réalisation de la Maison de Santé Pluridisciplinaire (MSP) avec le groupement A2PR 5 24130 La Force.
- Signature d'une convention tripartite avec l'école élémentaire de Montpon Ménéstérol et le Conservatoire à Rayonnement Départemental de la Dordogne pour la mise à disposition du réfectoire de l'école pour la chorale adultes.

L'ordre du jour est le suivant :

- Approbation des comptes administratifs du budget principal et des budgets annexes
- Approbation des comptes de gestion du budget principal et des budgets annexes
- Affectation des résultats du budget principal et des budgets annexes
- Taxes Directes Locales : Vote des taux pour l'année 2015

- Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) : vote des taux pour l'année 2015
- Vote du budget principal et des budgets annexes
- Imputation des charges de personnel aux budgets annexes des centres de loisirs de Moulin Neuf et Montpon Ménéstérol
- Imputation des charges de personnel au budget annexe de la régie de transports scolaires
- Vélo route voie verte : avenants aux conventions d'attribution de subventions européennes
- Questions diverses

### 1. Approbation des comptes administratifs du budget principal et des budgets annexes

Après présentation des documents, M. SEGONZAC souhaite savoir si le budget relatif au multiple rural est un budget commercial, assujéti comme le budget assainissement à la comptabilité M49, et donc soumis aux amortissements comptables. M. ELIZABETH, Percepteur, répond négativement. M. ELIZABETH précise également qu'en ce qui concerne les trois budgets de lotissements et zone d'activités, des opérations comptables spécifiques doivent être réalisés jusqu'à la vente du dernier lot. Il s'agit d'une comptabilité de stocks.

Le conseil communautaire réuni sous la présidence de Monsieur Lionel VERGNAUD, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2014 dressé par Monsieur Jean Paul LOTTERIE, Président, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

1. Lui donne acte de présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

#### COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS
Résultats reportés		479 989,31		396 367,24	0,00	876 356,55
Opérations de l'exercice	6 316 628,21	6 849 256,81	2 843 385,91	2 265 278,98	9 160 014,12	9 114 535,79
<b>TOTAUX</b>	<b>6 316 628,21</b>	<b>7 329 246,12</b>	<b>2 843 385,91</b>	<b>2 661 646,22</b>	<b>9 160 014,12</b>	<b>9 990 892,34</b>
Résultats de clôture		1 012 617,91	181 739,69		0,00	830 878,22
Restes à réaliser			829 460,57	1 358 438,81	829 460,57	1 358 438,81
<b>TOTAUX CUMULES</b>	<b>6 316 628,21</b>	<b>7 329 246,12</b>	<b>3 672 846,48</b>	<b>4 020 085,03</b>	<b>9 989 474,69</b>	<b>11 349 331,15</b>
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>		<b>1 012 617,91</b>		<b>347 238,55</b>		<b>1 359 856,46</b>

2. Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;
4. Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Vote :                      Pour : 27                                      Contre :                                      Abstention :                      3

Le conseil communautaire réuni sous la présidence de Monsieur Lionel VERGNAUD, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2014 dressé par Monsieur Jean Paul LOTTERIE, Président, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

1. Lui donne acte de présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

**COMPTE ANNEXE POUR LE CENTRE DE LOISIRS DE MONTPON**

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS
Résultats reportés		811,29	24 043,41		24 043,41	811,29
Opérations de l'exercice	209 926,82	292 921,66	30 208,39	31 805,67	240 135,21	324 727,33
<b>TOTAUX</b>	<b>209 926,82</b>	<b>293 732,95</b>	<b>54 251,80</b>	<b>31 805,67</b>	<b>264 178,62</b>	<b>325 538,62</b>
Résultats de clôture		83 806,13	22 446,13			61 360,00
Restes à réaliser						
<b>TOTAUX CUMULES</b>	<b>209 926,82</b>	<b>293 732,95</b>	<b>54 251,80</b>	<b>31 805,67</b>	<b>264 178,62</b>	<b>325 538,62</b>
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>		<b>83 806,13</b>	<b>22 446,13</b>			<b>61 360,00</b>

2. Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;
3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;
4. Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Vote :                      Pour : 27                                      Contre :                                      Abstention :                      3

Le conseil communautaire réuni sous la présidence de Monsieur Lionel VERGNAUD, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2014 dressé par Monsieur Jean Paul LOTTERIE, Président, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

1. Lui donne acte de présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

#### COMPTE ANNEXE POUR LE CENTRE DE LOISIRS MOULIN NEUF

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS
Résultats reportés		6 013,16		2 140,54	0,00	8 153,70
Opérations de l'exercice	168 474,77	198 880,09		2 885,16	168 474,77	201 765,25
<b>TOTAUX</b>	<b>168 474,77</b>	<b>204 893,25</b>	<b>0,00</b>	<b>5 025,70</b>	<b>168 474,77</b>	<b>209 918,95</b>
Résultats de clôture		36 418,48		5 025,70	0,00	41 444,18
Restes à réaliser						
<b>TOTAUX CUMULES</b>	<b>168 474,77</b>	<b>204 893,25</b>	<b>0,00</b>	<b>5 025,70</b>	<b>168 474,77</b>	<b>209 918,95</b>
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>		<b>36 418,48</b>		<b>5 025,70</b>		<b>41 444,18</b>

2. Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;
3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;
4. Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Vote : Pour : 27 Contre : Abstention : 3

Le conseil communautaire réuni sous la présidence de Monsieur Lionel VERGNAUD, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2014 dressé par Monsieur Jean Paul LOTTERIE, Président, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

1. Lui donne acte de présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

#### COMPTE ANNEXE POUR LE TRANSPORT SCOLAIRE

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS
Résultats reportés	38,55			2 152,80	0,00	2 152,80
Opérations de l'exercice	21 805,27	49 664,95			21 805,27	49 664,95
<b>TOTAUX</b>	<b>21 843,82</b>	<b>49 664,95</b>	<b>0,00</b>	<b>2 152,80</b>	<b>21 805,27</b>	<b>51 817,75</b>
Résultats de clôture		27 821,13		2 152,80	0,00	29 973,93
Restes à réaliser						

TOTAUX CUMULES	21 843,82	49 664,95	0,00	2 152,80	21 843,82	51 817,75
RESULTATS DEFINITIFS		27 821,13		2 152,80		29 973,93

2. Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;
3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;
4. Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Vote : Pour : 27 Contre : Abstention : 3

Le conseil communautaire réuni sous la présidence de Monsieur Lionel VERGNAUD, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2014 dressé par Monsieur Jean Paul LOTTERIE, Président, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

1. Lui donne acte de présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

#### COMPTE ANNEXE POUR LOGEMENTS SOCIAUX D'ECHOURGNAC

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS
Résultats reportés		9 105,92	28 045,94		28 045,94	9 105,92
Opérations de l'exercice	28 587,06	48 339,00	29 155,98	28 045,94	57 743,04	76 384,94
TOTAUX	28 587,06	57 444,92	57 201,92	28 045,94	85 788,98	85 490,86
Résultats de clôture		28 857,86	29 155,98		298,12	
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES	28 587,06	57 444,92	57 201,92	28 045,94	85 788,98	85 490,86
RESULTATS DEFINITIFS		28 857,86	29 155,98		298,12	

2. Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;
3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;
4. Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Vote :

Pour : 27

Contre :

Abstention :

3

Le conseil communautaire réuni sous la présidence de Monsieur Lionel VERGNAUD, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2014 dressé par Monsieur Jean Paul LOTTERIE, Président, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

1. Lui donne acte de présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

**COMPTE ANNEXE POUR LE MULTIPLE RURAL DE SAINT BARTHELEMY DE BELLEGARDE**

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS
Résultats reportés		2 219,35	1 627,99		1 627,99	2 219,35
Opérations de l'exercice	21 669,33	22 398,13	17 773,30	17 377,10	39 442,63	39 775,23
<b>TOTAUX</b>	21 669,33	24 617,48	19 401,29	17 377,10	41 070,62	41 994,58
Résultats de clôture		2 948,15	2 024,19			923,96
Restes à réaliser						
<b>TOTAUX CUMULES</b>	21 669,33	24 617,48	19 401,29	17 377,10	41 070,62	41 994,58
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>		2 948,15	2 024,19			923,96

2. Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;
3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;
4. Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Vote :

Pour : 27

Contre :

Abstention :

3

Le conseil communautaire réuni sous la présidence de Monsieur Lionel VERGNAUD, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2014 dressé par Monsieur Jean Paul LOTTERIE, Président, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

1. Lui donne acte de présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

**COMPTE ANNEXE POUR LE SPANC**

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS
Résultats reportés		48 120,93		5 625,69	0,00	53 746,62
Opérations de l'exercice	33 869,18	36 673,16	0,00	0,00	33 869,18	36 673,16
<b>TOTAUX</b>	<b>33 869,18</b>	<b>84 794,09</b>	<b>0,00</b>	<b>5 625,69</b>	<b>33 869,18</b>	<b>90 419,78</b>
Résultats de clôture		50 924,91		5 625,69	0,00	56 550,60
Restes à réaliser						
<b>TOTAUX CUMULES</b>	<b>33 869,18</b>	<b>84 794,09</b>	<b>0,00</b>	<b>5 625,69</b>	<b>33 869,18</b>	<b>90 419,78</b>
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>		<b>50 924,91</b>		<b>5 625,69</b>		<b>56 550,60</b>

2. Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;
3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;
4. Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Vote : Pour : 27 Contre : Abstention : 3

Le conseil communautaire réuni sous la présidence de Monsieur Lionel VERGNAUD, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2014 dressé par Monsieur Jean Paul LOTTERIE, Président, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

1. Lui donne acte de présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

**COMPTE ANNEXE POUR LA ZONE D'ACTIVITES ECONOMIQUE DE VERY**

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS
Résultats reportés			269 359,20		269 359,20	
Opérations de l'exercice	236 914,66	236 914,66	275 508,51	203 772,71	512 423,17	440 687,37
<b>TOTAUX</b>	<b>236 914,66</b>	<b>236 914,66</b>	<b>544 867,71</b>	<b>203 772,71</b>	<b>781 782,37</b>	<b>440 687,37</b>
Résultats de clôture		0,00	341 095,00		341 095,00	0,00
Restes à réaliser						
<b>TOTAUX CUMULES</b>	<b>236 914,66</b>	<b>236 914,66</b>	<b>544 867,71</b>	<b>203 772,71</b>	<b>781 782,37</b>	<b>440 687,37</b>
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>		<b>0,00</b>	<b>341 095,00</b>		<b>341 095,00</b>	

2. Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;
3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;
4. Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Vote : Pour : 27 Contre : Abstention : 3

Le conseil communautaire réuni sous la présidence de Monsieur Lionel VERGNAUD, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2014 dressé par Monsieur Jean Paul LOTTERIE, Président, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

1. Lui donne acte de présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

**COMPTE ANNEXE POUR LE LOTISSEMENT DE ST BARTHELEMY DE BELLEGARDE**

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS
Résultats reportés			323 002,75		323 002,75	
Opérations de l'exercice	323 002,75	323 002,75	323 002,75	323 002,75	646 005,50	646 005,50
<b>TOTAUX</b>	<b>323 002,75</b>	<b>323 002,75</b>	<b>646 005,50</b>	<b>323 002,75</b>	<b>969 008,25</b>	<b>646 005,50</b>
Résultats de clôture	0,00		323 002,75		323 002,75	
Restes à réaliser						
<b>TOTAUX CUMULES</b>	<b>323 002,75</b>	<b>323 002,75</b>	<b>646 005,50</b>	<b>323 002,75</b>	<b>969 008,25</b>	<b>646 005,50</b>
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>	<b>0,00</b>		<b>323 002,75</b>		<b>323 002,75</b>	

2. Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;
3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;
4. Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Vote : Pour : 27 Contre : Abstention : 3

Le conseil communautaire réuni sous la présidence de Monsieur Lionel VERGNAUD, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2014 dressé par Monsieur Jean Paul LOTTERIE, Président, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

1. Lui donne acte de présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

#### COMPTE ANNEXE POUR LE LOTISSEMENT LE CHÂTEAU

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS
Résultats reportés			7 434,41		7 434,41	0,00
Opérations de l'exercice	226 473,90	256 473,90	226 473,90	287 434,41	452 947,80	543 908,31
TOTAUX	226 473,90	256 473,90	233 908,31	287 434,41	460 382,21	543 908,31
Résultats de clôture		30 000,00		53 526,10	0,00	83 526,10
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES	226 473,90	256 473,90	233 908,31	287 434,41	460 382,21	543 908,31
RESULTATS DEFINITIFS		30 000,00		53 526,10		83 526,10

2. Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;
3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;
4. Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Vote : Pour : 27 Contre : Abstention : 3

#### 2. Approbation des comptes de gestion du budget principal et des budgets annexes

Le conseil communautaire,

- après s'être fait présenter le budget primitif et supplémentaire de l'exercice 2014 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,
- après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2013,

- après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2013, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,
  - statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2014 au 31 décembre 2014, y compris celles relatives à la journée complémentaire,
  - statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2014 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires
  - statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,
  - Constatant que les comptes de gestion du budget principal 2014 et des budgets annexes 2014 présentent les résultats suivants :
- Le compte de gestion du budget principal 2014  
Section de fonctionnement : 1 012 617.91€  
Section d'investissement : - 181 739.69€
  - Le compte de gestion du budget annexe du centre de loisirs de Montpon 2014  
Section de fonctionnement : 83 806.13€  
Section d'investissement : - 22 446.13€
  - Le compte de gestion du budget annexe du centre de loisirs de Moulin Neuf 2014  
Section de fonctionnement : 36 418.48€  
Section d'investissement : 5 025.70€
  - Le compte de gestion du budget annexe de la régie des transports scolaires 2014  
Section de fonctionnement : 27 821.13€  
Section d'investissement : 2 152.80€
  - Le compte de gestion du budget annexe des logements Echourgnac 2014  
Section de fonctionnement : 28 857.86€  
Section d'investissement : -29 155.98€
  - Le compte de gestion du budget annexe du multiple rural de St Barthélémy 2014  
Section de fonctionnement : 2 948.15€  
Section d'investissement : - 2 024.19€
  - Le compte de gestion du budget annexe du SPANC 2014  
Section de fonctionnement : 50 924.91€

Section d'investissement : 5 625.69€

- Le compte de gestion du budget annexe du lotissement de la ZAE de Véry 2014  
Section de fonctionnement : 0.00€  
Section d'investissement : -341 095€
- Le compte de gestion du budget annexe du lotissement de St Barthélémy 2014  
Section de fonctionnement : 0.00€  
Section d'investissement : -323 002.75€
- Le compte de gestion du budget annexe du lotissement « Le Château » 2014  
Section de fonctionnement : 30 000€  
Section d'investissement : 53 526.10€

Le conseil communautaire déclare à l'unanimité que les comptes de gestion dressés, pour l'exercice 2014 par le Receveur, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part.

### 3. Affectation des résultats du budget principal et des budgets annexes

Le conseil communautaire réuni sous la présidence de Jean-Paul LOTTERIE,

Après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice **Budget Principal Isle Double Landais**  
Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- Excédent de fonctionnement de : **1 012 617,91 €**
- Un déficit de fonctionnement de :

Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

<b>AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE</b>		
<b>Résultat de fonctionnement</b>		
A - Résultat de l'exercice précédé du signe + ou -		532 628,60 €
B - Résultat antérieurs reportés ligne 002 du CA précédé du signe + ou -		479 989,31 €
<b>C - Résultat à affecter = A + B</b>		<b>1 012 617,91 €</b>
<i>Si négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous</i>		
D - Solde d'exécution d'investissement		-181 739,69 €
E - Solde des restes à réaliser d'investissement		528 978,24 €
Besoin de Financement F	= D + E	347 238,55 €
AFFECTATION = C	= G + H	1 012 617,91 €
G - Affectation en réserves R 1068 en investissement		
H - Report en fonctionnement R 002		1 012 617,91 €
DEFICIT REPORTE D002		

Vote :

Pour : 28

Contre :

Abstention : 3

Après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice **Budget Annexe Centre Loisirs Montpon**  
 Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- Excédent de fonctionnement de : **83 806.13 €**
- Un déficit de fonctionnement de :

Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

<b>AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE</b>		
<b>Résultat de fonctionnement</b>		
A - Résultat de l'exercice précédé du signe + ou -		82 994,84 €
B - Résultat antérieurs reportés ligne 002 du CA précédé du signe + ou -		811,29 €
<b>C - Résultat à affecter = A + B</b>		<b>83 806,13 €</b>
<i>Si négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous</i>		
<b>D - Solde d'exécution d'investissement</b>		-22 446,13 €
<b>E - Solde des restes à réaliser d'investissement</b>		0,00 €
<b>Besoin de Financement F</b>	<b>= D + E</b>	
<b>AFFECTATION = C</b>	<b>= G + H</b>	<b>83 806,13 €</b>
<b>G - Affectation en réserves R 1068 en investissement</b>		22 446,13 €
<b>H - Report en fonctionnement R 002</b>		<b>61 360,00 €</b>
<b>DEFICIT REPORTE D002</b>		

Vote :            Pour : 28                            Contre :                            Abstention : 3

Après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice Budget Annexe Centre Loisirs Moulin Neuf  
 Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- Excédent de fonctionnement de : **36 418.48 €**
- Un déficit de fonctionnement de :

Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

<b>AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE</b>		
<b>Résultat de fonctionnement</b>		
A - Résultat de l'exercice précédé du signe + ou -		30 405,32 €
B - Résultat antérieurs reportés ligne 002 du CA précédé du signe + ou -		6 013,16 €
<b>C - Résultat à affecter = A +B</b>		<b>36 418,48 €</b>
<i>Si négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous</i>		
<b>D - Solde d'exécution d'investissement</b>		5 025,70 €
<b>E - Solde des restes à réaliser d'investissement</b>		0,00 €
<b>Besoin de Financement F</b>	<b>= D + E</b>	
<b>AFFECTATION = C</b>	<b>= G + H</b>	<b>36 418,48 €</b>
<b>G - Affectation en réserves R 1068 en investissement</b>		
<b>H -Report en fonctionnement R 002</b>		<b>36 418,48 €</b>
<b>DEFICIT REPORTE D002</b>		

Vote :            Pour : 28                                    Contre :                                    Abstention : 3

Après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice **Budget Annexe Transport Scolaire**  
 Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- Excédent de fonctionnement de : **27 821.13 €**
- Un déficit de fonctionnement de :

Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

<b>AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE</b>		
<b>Résultat de fonctionnement</b>		
A - Résultat de l'exercice précédé du signe + ou -		27 859,68 €
B - Résultat antérieurs reportés ligne 002 du CA précédé du signe + ou -		-38,55 €
<b>C - Résultat à affecter = A +B</b>		<b>27 821,13 €</b>
<i>Si négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous</i>		
<b>D - Solde d'exécution d'investissement</b>		2 152,80 €
<b>E - Solde des restes à réaliser d'investissement</b>		0,00 €
<b>Besoin de Financement F</b>	<b>= D + E</b>	
<b>AFFECTATION = C</b>	<b>= G + H</b>	<b>27 821,13 €</b>
<b>G - Affectation en réserves R 1068 en investissement</b>		
<b>H - Report en fonctionnement R 002</b>		<b>27 821,13 €</b>
<b>DEFICIT REPORTE D002</b>		

Vote : Pour : 28

Contre :

Abstention : 3

Après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice **Budget Annexe Logements Echourgnac**  
 Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- Excédent de fonctionnement de : **28 857.86 €**
- Un déficit de fonctionnement de :

Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

<b>AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE</b>	
<b>Résultat de fonctionnement</b>	
A - Résultat de l'exercice précédé du signe + ou -	19 751,94 €
B - Résultat antérieurs reportés ligne 002 du CA précédé du signe + ou -	9 105,92 €
<b>C - Résultat à affecter = A +B</b>	<b>28 857,86 €</b>
<i>Si négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous</i>	
<b>D - Solde d'exécution d'investissement</b>	-29 155,98 €
<b>E - Solde des restes à réaliser d'investissement</b>	0,00 €
<b>Besoin de Financement F = D + E</b>	<b>-29 155,98 €</b>
<b>AFFECTATION = C = G + H</b>	<b>28 857,86 €</b>
<b>G -Affectation en réserves R 1068 en investissement</b>	28 857,86 €
<b>H -Report en fonctionnement R 002</b>	
<b>DEFICIT REPORTE D002</b>	

Vote : Pour : 28

Contre :

Abstention : 3